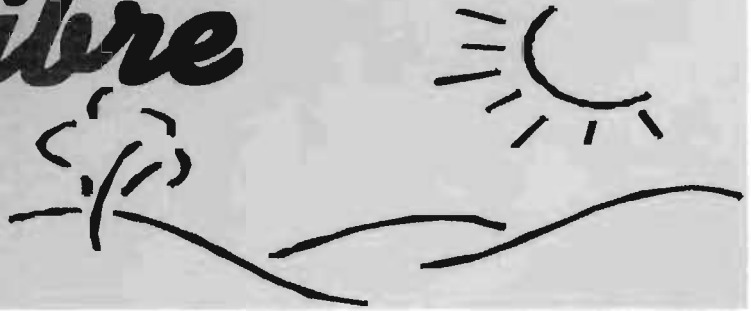


Temps libre

Bulletin d'information
des retraité(e)s de l'UQAC



Numéro 5

Novembre 2000

Mot du président

Notre association entreprend une autre année remplie d'activités. Comme par le passé, nous nous intéresserons particulièrement aux dossiers des assurances-collectives et des surplus des fonds de retraite, de même qu'à la représentation des retraités aux comités décisionnels au niveau réseau. Il s'agit là d'un travail long et ardu qui monopolise beaucoup d'énergies. Nous espérons être en mesure de vous faire part de progrès significatifs au cours de l'année.

La réunion annuelle de l'ARUQAC a réuni environ 60 membres chez P.-H. et Pauline Bergeron. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil. Au cours de cette réunion, Régis Boucher, P.-H. Bergeron et Raymond Lebeuf ont été réélus à l'exécutif. Cette rencontre annuelle fut précédée d'une cérémonie de remise d'un cadeau-souvenir à Léon Couillard, nommé « Retraité de l'année 1999-2000 ». Rappelons que M. Couillard est le président fondateur de l'ARUQAC.

Cette année encore, nous tenterons de raffermir davantage les liens entre les membres de l'ARUQAC, en organisant diverses activités à caractère social tels des brunchs-conférence, un party de Noël, et quelques autres activités à définir. Lors de la réunion annuelle, une quinzaine de participants ont convenu d'une cueillette de champignons à la ferme de Jacques Saint-Onge, sous la direction du mycologue Gérard Guérin. Ce fut un succès, en dépit d'un temps plutôt maussade. Merci à Gérard de même qu'à Marcelle et Jacques Saint-Onge. En outre, un projet d'exposition artistique et artisanale est présentement à l'étude pour le printemps 2001. Si vous avez des suggestions pour des activités susceptibles d'intéresser les membres, je vous invite à en faire part à Richard Lechasseur, responsable des activités sociales.

Je me permets de rappeler que votre association compte beaucoup sur votre support financier pour réaliser ses objectifs. Si ce n'est pas déjà fait, vous nous obligeriez en nous faisant parvenir votre cotisation annuelle au plus tôt. Je rappelle également que les conjoints et conjointes peuvent aussi devenir membres de notre association..

Le Temps des Fêtes approche rapidement avec ses activités nombreuses. En attendant de pouvoir le faire de vive voix lors de notre party du 8 décembre, je désire souhaiter à toutes et à tous des Fêtes remplies de bonheur et une Nouvelle Année des plus heureuses.

Jean-Paul Paquet,
président de l'ARUQAC □



Mot du recteur

Chers retraités,

Je suis très honoré, à chaque parution de votre bulletin de liaison, de vous adresser un bref message dicté par le respect et l'amitié que nous vous portons pour votre part considérable dans l'édification de notre université.

Avec vous, je constate que les rangs de votre association prennent davantage d'importance. Chaque année, elle s'enrichit de personnes valeureuses qui ont soutenu et poursuivi l'élan que les pionniers ont donné à l'UQAC. Vous regroupez ainsi une impressionnante diversité de compétences et de talents dont vous faites profiter votre association et les activités qu'elle organise.

Permettez-moi de vous faire connaître que la campagne majeure de financement qu'une grande équipe a mise sur pied et menée à fond de train s'achève. Déjà, nous sommes assurés d'atteindre l'objectif de 8 millions que nous avons en vue. Confidemment, je crois même que nous dépasserons le sommet que nous nous étions fixé. Merci à tous ceux et toutes celles d'entre vous qui y ont collaboré par leur travail de bénévole et leur contribution financière.

La période des Fêtes de cette fin de siècle est toute proche. Cela me permet de vous offrir les meilleurs vœux de toute la communauté universitaire, de vous redire tout notre attachement et de vous souhaiter la réalisation de tous vos projets, individuels ou collectifs.

Bernard Angers, recteur

ARUQAC

Comment nous joindre

Jean-Paul Paquet, président	545-4927
Paul-H Bergeron, vice-président	672-2955
René Laberge, secrétaire	549-9310
Gabrielle Roy, trésorière	549-3399
Régis Boucher, directeur	543-2748
Raymond Lebeuf, directeur	693-1094
Richard Lechasseur, directeur	545-3558

Local à l'Université P2-5060
Téléphone 545-5011 poste 5530
Courriel: aruqac@uqac.quebec.ca
Web: <http://www.uqac.quebec.ca>
Cliquer sur "Associations" puis "ARUQAC".

Nouvelles des retraités

- Jean-Eudes Villeneuve (technicien en Sciences appliquées) a eu la douleur de perdre son épouse Réjeanne Potvin décédée le 9 juillet 2000. Nous offrons nos sympathies à Jean-Eudes et à sa famille.

- Paul Beaumont (coordonnateur au DSEA) est de retour à ses anciennes amours soit les communications. Il anime une émission hebdomadaire "Mélomanie" sur la musique classique, le mardi soir de 21h à 22h sur les ondes de CKAJ, 92,5 FM à Jonquière.

- Paul Beaumont (coordonnateur au DSEA) a perdu sa mère Jeanne Gauthier décédée le 8 octobre 2000. Nos sympathies à Paul et à sa conjointe.

- Raynald Duberger (professeur en Sciences de la terre) représentera l'ARUQAC auprès de l'Association des diplômées et amis de l'UQAC (ADAUQAC).

- André Ouellet (professeur en Sciences de l'éducation) participe à un projet expérimental à Bogota en Colombie.

- Angel et Michelle Iglésias vous envoient leurs salutations de l'Espagne:

"Chaque fois que nous voyons aux nouvelles ou ailleurs un drapeau avec une feuille d'érable ou de la fleur de lis sur fond bleu, nous avons des palpitations avec un pincement au coeur".

- Jacqueline Thériault (Sciences de l'éducation) est la présidente de l'Organisation mondiale de l'enseignement pré-scolaire (OMEP). Au nom de tous, nous la félicitons pour son implication.

- Raymond Lebeuf (Département des arts et lettres) a été nommé vice-président du Comité sur les assurances collectives et les régimes de retraite (CARR) de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).

Notez bien:

Si vous avez une activité intéressante ou une implication communautaire ou si vous savez que d'autres retraités ou retraitées ont des activités ou des implications, communiquez-nous la nouvelle pour les prochains numéros de "Temps libre". Envoyez vos nouvelles à Raymond Lebeuf au bureau de l'ARUQAC.

Assemblée générale annuelle

Elle a eu lieu, comme chaque année, au mois de septembre, à la résidence de Pauline et Paul-H. Bergeron, à Saint-Charles de Bourget. Nous étions fort nombreux et enrichis de nouveaux membres que le président Jean-Paul Paquet s'est plu à saluer au nom de tous.

Tradition oblige : notre association a souligné le mérite d'un retraité dont la carrière bien remplie a été finement retracée par notre collègue Ruth Carrier. En effet, Léon Couillard a été honoré par l'ARUQAC. Le présent numéro de "Temps libre" publie le texte qu'avait préparé Ruth Carrier. A lire absolument.

Au cours de l'assemblée générale, on a discuté des activités que l'Association organise ou pourrait organiser: brunchs-conférence, activités de plein air, rencontres sociales, tournoi de quilles. D'ailleurs, le présent bulletin fait état d'activités qui ont eu lieu ou qui sont au programme de 2000-2001. A vous d'en profiter.

L'assemblée générale a adopté une résolution majeure, soit l'adhésion de l'ARUQAC à la Fédération des retraités de l'Université du Québec. La FRUQ s'occupe notamment des assurances collectives pour les retraités de 65 ans et plus ainsi que de l'utilisation des surplus générés par les caisses de retraite. Dossiers à suivre. □

Objectifs de votre association pour 2000-2001

A sa réunion du mois d'octobre, le Conseil d'administration de l'ARUQAC a étudié un document présenté par le président relativement aux objectifs que devrait s'efforcer d'atteindre l'Association. C'est ainsi qu'elle veut poursuivre les efforts pour augmenter le nombre des membres actifs, soit ceux qui payent leur cotisation de 10\$. De même, elle veut poursuivre les activités reliées aux régimes de retraite et d'assurances collectives. Elle se propose aussi de raffermir les liens entre ses membres, offrir de l'aide aux futurs retraités. Enfin, elle entend mieux faire connaître l'Association dans la communauté universitaire, comme elle veut le faire avec son projet d'exposition de travaux de ses membres. □

Un beau projet d'exposition

Le comité des activités sociales et celui de solidarité a entrepris des démarches en vue de la tenue, à compter du 26 février 2000, à la bibliothèque de l'Université, d'une exposition montée à partir des travaux des retraités. Tous ceux et celles qui occupent leurs loisirs à des activités créatrices sont les bienvenus. Donc, peintres, aquarellistes, potiers, sculpteurs, photographes, caricaturistes, artisans de toutes disciplines, polissez vos oeuvres et dévoilez votre talent.

Déjà, sans avoir fait le moindre sondage, nous avons dressé une liste de personnes retraitées qui pourraient participer à cette exposition qui animerait, pendant quelques semaines, un endroit où la circulation humaine est intense. On vous contactera, mais nous voulons dès maintenant mettre au défi les personnes dont les noms suivent et inviter les talents méconnus à s'y joindre: Raymond Blanchette, Raymond Lebeuf, Serge Boily, Michel Breton, Hélène Roy, François-Léo Tremblay, Ronald Thibert, Jean-Paul Paquet, René Laberge, Adam Nagy, Jean-Yves Madec, Marcel Villeneuve. Ce sont les noms qui nous sont venus spontanément à l'esprit. Personne toutefois n'est exclu s'il a le goût d'enrichir cette exposition de ses réalisations. Pour vous inscrire, retourner le coupon joint au présent bulletin à Richard Lechasseur à l'ARUQAC. □

Sommaire	Page
Mot du président	1
Mot du recteur	2
Nouvelles des retraités	2
Assemblée générale 2000	3
Objectifs pour 2000-2001	3
Un beau projet d'exposition	3
Hommage à Léon Couillard	4
La réception des Fêtes	5
Nous ne sommes pas des retraités	5
Pour stationner à l'UQAC	5
Messe à l'UQAC	5
Il y a parole et paroles	6
Cours sur Internet	7
Activités sociales	7
Activités sportives	7
Vieillerensemble	8
Merci aux syndicats et associations	9
Les violettes africaines	9
La cueillette des champignons	9
Assurances collectives	10
Surplus des fonds de pension	10
Position de la FRUQ	11
Accès à la bibliothèque	11

Hommage à Léon Couillard. par Ruth Carrier.

Notre ami Léon Couillard est né dans la paroisse Ste-Anne de Chicoutimi. Sa famille compte dix enfants élevés à l'époque selon les rites de la religion catholique que leur transmettent les parents.

Jeune adulte, Léon embrasse la vocation religieuse et porte le digne nom de Frère Alexis. Il oeuvre à cette institution jusqu'à l'âge de 33 ans.

Le goût de l'étude ne l'abandonne pas, c'est pourquoi il se retrouve nanti tour à tour d'un brevet complémentaire et d'un brevet supérieur d'éducation, d'un baccalauréat ès arts, d'un bac et d'une licence en pédagogie. S'ajoutent à ces brevets, un diplôme d'orientation scolaire, un stage d'études en France et une maîtrise en éducation, suivi de nombreuses sessions de formation.

Toutes ces attestations d'études l'amènent évidemment à l'enseignement élémentaire, secondaire et classique dans le secteur public et à l'École Normale Cardinal Bégin.

À l'Université du Québec à Chicoutimi, il occupe les postes d'adjoint au Département des sciences de l'Éducation à titre de responsable des stages d'enseignement puis d'adjoint au doyen des Études de premier cycle pour la gestion modulaire. Ces défis remplissent donc admirablement sa vie professionnelle.

Quant à sa vie privée, après avoir réintégré sa place au sein de la gent civile et sociale, il épouse Solange qui lui donne deux fils: Jocelyn et Patrice. Le premier est spécialiste en linguistique et oeuvre en plus auprès des personnes aux prises avec l'alcool et la toxicomanie. Le second exerce ses talents en informatique. C'est sur la rue Desbiens à Rivière du Moulin que se déroulent les activités familiales de Léon, Solange et leurs deux fils.

Malheureusement Solange décède après une longue maladie et son époux vit à ce moment-là retranché du monde extérieur et souffre de la solitude engendrée par cette épreuve.

Après quelque temps cependant, par l'action heureuse du hasard, il fait la rencontre de Thérèse Dufour qui lui fait retrouver le sourire et le goût de vivre. Mais celle-ci quitte la région peu après pour un séjour prolongé en Europe et Léon se retrouve de nouveau seul. Il se découvre alors un talent pour les lettres "d'amour" et il excelle si bien qu'il réussit à entretenir la flamme de cette relation lointaine.

Au retour de Thérèse, avec une lueur dans les yeux, Léon peut chanter: "L'amour est entrée

dans ma vie". Le mariage unit ces deux amoureux et Léon se voit enrichi d'une nouvelle famille de huit enfants éparpillés un peu partout dans la Belle Province.

Thérèse est une musicienne accomplie et elle entretient aussi le goût de la belle musique que Léon possédait déjà. Il a dirigé autrefois une chorale et s'implique dans l'écriture de textes lors des concerts du Choeur de la Cathédrale.

À sa maison de Rivière du Moulin, où il demeure toujours, lorsque notre homme endosse sa salopette ce n'est pas pour exécuter des galipettes, mais bien pour donner libre cours à ses talents d'horticulteur. L'entretien de sa pelouse, de sa piscine de ses fleurs et la chasse aux forficules (perce-oreilles) le tiennent passablement occupé. On dit de lui qu'il a la main verte et le pouce fleuri. Dans la douceur du foyer, ses passe-temps favoris sont la lecture des journaux pour les actualités, les biographies de gens célèbres et les mots croisés qu'il affectionne particulièrement. Même s'il a quitté les ordres, il n'a pas délaissé pour autant ses ex-collègues religieux qu'il revoit régulièrement.

Léon était jadis doué pour les sports. Il était un fameux compteur de buts au hockey si bien qu'il était porté à se comparer au "Rocket".

Aujourd'hui, il se contente de la marche à pied, quoique en compagnie de sa belle il se soit rendu à la croix du Cap à l'Ouest de Ville de La Baie; tout un exploit.

Les voyages constituent un attrait particulier pour Léon qui a déjà visité la France, l'Italie et l'Espagne qui demeure son lieu de prédilection.

Nous savons tous que Léon est le fondateur de l'Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC). J'ai eu le plaisir de siéger avec lui au Conseil d'administration. Il a toujours projeté l'image d'un être imprégné de sagesse, de respect des autres et de dévouement sans faille à notre cause.

Il me venait souvent à l'idée alors que, s'il avait été possible d'élire un pape au civil, c'est à Léon que cet honneur aurait pu être rendu. À ce moment-là, j'imaginai qu'en apercevant la fumée blanche, on aurait pu proclamer: "Vive le Pape, vive Léon."

Aujourd'hui, à défaut de ce grand privilège, on proclame Léon Couillard retraité de l'année et tous ensemble on l'acclame et on lui souhaite longue vie avec son épouse, avec sa famille ainsi qu'avec notre association. □



La réception des Fêtes

Portez immédiatement à votre agenda que vous serez occupés le 8 décembre prochain. La raison en est simple et agréable. Nous nous retrouverons, comme chaque année à la même période, pour fraterniser à l'occasion des Fêtes.

A compter de 17h30, vous serez accueillis au Salon André-Desgagne du Pavillon des humanités. Apéritif, mot de bienvenue, présentation des nouveaux retraités, retrouvailles, etc...

Puis, nous nous déplacerons dans la salle attenante au salon pour le souper. Après quoi, retour au salon pour jeux de société, prix de présence etc...

Votre conseil d'administration a décidé de vous demander le même prix que l'an dernier, soit 12\$ pour les membres actifs et 15\$ pour ceux et celles qui ne le sont pas encore. Toutefois, ces personnes auront alors l'occasion de verser leur contribution annuelle de 10\$ qui sert notamment à payer la préparation de cette publication, l'organisation matérielle de nos activités, souligner tangiblement le décès de membres ou de conjoints, etc...

Notez que la soirée du 8 décembre vous en promet beaucoup : mousseux à l'apéro, vin à table, buffet complet, bière, jeux, prix de présence. Tout cela pour le prix d'une couple de bières au bar.

Vous êtes donc invités à participer à cette fête. Le moment venu, notre chaîne téléphonique se mettra en branle, nous vous contacterons pour nous assurer de votre participation. A bientôt.

Nous ne sommes pas des retraités.

D'après la professeure du cours sur la préparation à la retraite diffusé sur les ondes du Canal Savoir, il ne faut plus utiliser le mot retraité pour désigner les personnes qui mettent fin à une carrière professionnelle. Le mot retraité signifie retraite donc un arrêt d'activité.

Les retraités, on peut le constater tous les jours, sont de plus en plus actifs et certains affirment manquer de temps.

Que doit-on dire au sujet de notre statut actuel? La professeure utilise une expression beaucoup plus significative de notre statut réel. Nous sommes en **carrière d'activités libres**.

A toutes les anciennes retraitées et à tous les anciens retraités, nous souhaitons une bonne carrière d'activités libres.

Vive la carrière d'activités libres.

Pour stationner à l'Université

Rien n'est plus facile et rien n'est moins cher. L'Université a consenti à ses retraités ainsi qu'à leurs conjoints, un prix de faveur. En effet, pour l'année entière, on peut stationner n'importe où sur les terrains de l'Université pour la modique somme de 10\$ (15\$ pour les conjoints). Il suffit de se présenter à la réception du Pavillon sportif, de remplir un feuillet d'identification, d'acquitter les frais, d'obtenir la vignette et de la coller dans son pare-brise, et voilà!

Messe à l'UQAC

Depuis le 17 septembre, la zone pastorale de Chicoutimi, en collaboration avec le service de Vie spirituelle de l'UQAC, offre une célébration eucharistique (messe) à 11h tous les dimanches, au Pavillon des humanités (local H1-1050).

Les célébrations offertes à toute la communauté universitaire, sont ouvertes aussi à toute la population. Autour de l'abbé Paul Tremblay, une équipe de collaborateurs nous propose une liturgie favorisant davantage la participation de chacun et chacune.

Pour ceux et celles qui cherchent une façon nouvelle de vivre et célébrer leur foi en Jésus-Christ, plus ajustée à notre sensibilité culturelle.

Souvenez-vous...

*Il est ridicule
de craindre la vieillesse
quand on sait
qu'elle est notre seule garantie
d'une longue vie.*



Il y a parole et paroles.

Le mot **langue** renvoie à la capacité de parler (parler une langue, apprendre une langue étrangère) ou au parler d'une communauté (langue française, langue anglaise). Ce terme peut aussi désigner plus spécifiquement la manière de parler d'une personne ou d'un groupe de personnes (langue de vipère, langue vulgaire, langue de bois). Quant au mot **parole**, il désigne concrètement l'acte de parler (prendre la parole, retirer la parole à quelqu'un), le fait de parler (enfin une parole sensée, écoutons la parole divine) et, par extension, l'engagement d'une personne à l'égard de ce qu'elle dit (tenir parole, n'avoir qu'une parole, ma parole vaut la tienne). D'où l'expression: un homme/une femme de parole.

* * *

Au singulier donc, le mot **parole** comporte un sens moral qu'il n'a pas au pluriel. Est homme ou femme de parole celui ou celle qui fait, qui applique ce qu'il ou elle dit. Cela s'appelle «parler avec sincérité», la sincérité devenant alors une condition fondamentale de la communication réussie, qu'elle soit privée ou publique. On sait que tout politicien est **homme de paroles** (avec s), puisque chaque jour (surtout en période électorale) il doit multiplier les interventions verbales et les discours pour convaincre les électeurs du bien-fondé de son programme politique. Mais pour être **homme de parole**, tout politicien doit manifester dans ses propos la ferme intention de réaliser les promesses qu'il promène d'un auditoire à l'autre. Or la sincérité est une vertu cachée qui ne se mesure qu'après-coup, lorsqu'arrive ou n'arrive pas ce qui a été préalablement énoncé et annoncé. Combien de candidats, de candidates en scène dans la présente campagne électorale sont hommes et femmes de **parole**? Difficile à dire, car ni la compétence ni l'expérience ni les talents oratoires d'un locuteur ou d'une locutrice ne peut garantir la fiabilité de ses propos.

Un exemple personnalisé nous est fourni par la mort récente de l'ex-premier ministre canadien, P.-E. Trudeau. Voilà un homme dont les antécédents oratoires sont largement attestés et louangés. Cet intellectuel engagé dans la promotion d'une société juste savait défendre avec fougue et passion les idées et les valeurs libérales qui l'habitaient et l'animaient. Trudeau a été un prolifique orateur laissant en héritage des discours assaisonnés de citations littéraires, de sentences proverbiales (Si ma grand-mère avait des roues, elle serait un autobus),



de formules-chocs (Finies les folies!). Trudeau parlait aux foules comme s'il voulait convaincre les plus sceptiques. Pourtant, malgré une crédibilité énorme, cet habile discoureur n'a pas toujours (n'a pas souvent, diront ses plus fidèles détracteurs) su tenir parole. Rappelons-nous la campagne menée avec arrogance contre la politique conservatrice du gel des salaires, politique que Trudeau lui-même allait honteusement appliquer peu après son élection. Plutôt que d'apporter au statut du Québec les changements promis (un non à la souveraineté veut dire un oui au changement), il a préféré, comme vous le savez, rapatrier la Constitution canadienne sans l'accord des Québécois. Bien d'autres écarts marqués entre les idées de cet homme et leur mise en application ont été relevés par plus d'un observateur. N'insistons pas. Laissons plutôt à l'histoire le soin de confondre ces hommes et femmes publiques qui n'arrivent pas à concilier paroles et actes.

* * *

On peut voir que l'étude du langage ne se limite pas à des considérations grammaticales. La concordance verbale, l'accord des participes, l'emploi du mot juste, le code orthographique sont des éléments nécessaires à la production de phrases correctement formées. Mais au-delà de ces phénomènes structurels, il existe des conventions sociales, des enjeux communicatifs, des lois du discours qui régissent le langage en action. La sincérité est l'une de ces lois les plus impératives pour celui ou celle qui, s'adressant à ses semblables, entend rendre ses paroles exécutoires.

Dire: «J'ai froid», c'est exprimer une sensation qui concerne avant tout la personne qui parle. C'est un cas où la sincérité joue faiblement. Par contre, dire: «Monte, je vais conduire prudemment», cela exige de l'auteur de la phrase un engagement formel à l'égard du passager. Il s'établit ainsi un contrat moral implicite entre le locuteur (Je suis sincère quand je dis cela, tu peux donc me faire confiance) et son vis-à-vis qui se trouve ainsi rassuré. Dans ce cas, la loi de sincérité joue pleinement. Pour ceux qui dérogent à cette règle, la langage populaire détient une expression consacrée: "grand parleur, petit faiseur".

Yves Saint-Gelais
elipaty@sympatico.ca

Cours Internet

Nous reprenons un article déjà publié dans le dernier numéro de "Temps libre" de mai dernier concernant les cours à l'utilisation d'Internet.

La FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) en collaboration avec le Club Sympatico Bell organise des ateliers d'initiation à l'utilisation d'Internet.

Le dépliant publicitaire mentionne :

L'atelier "les joies de l'Internet" vous fera découvrir tout ce dont vous avez besoin pour profiter pleinement des avantages et des joies d'Internet! Ce cours vous familiarisera avec plusieurs sujets, dont:

- Les origines d'Internet comme réseau de communication
- Ce qu'est le World Wide Web
- La navigation sur Internet
- La recherche sur Internet
- L'envoi et la réception de courrier électronique
- Et plus encore.

Chaque atelier inclut 3 heures de cours et 5 périodes libres de pratique, assistées par un formateur

(Les formateurs sont des retraités de Bell et de la FADOQ spécialement formés pour ces ateliers.

Frais d'inscription

Membres de la FADOQ: 15\$

Non-membres de la FADOQ: 20\$

Si vous êtes intéressés par cet atelier ou à l'atelier "J'appivoise l'ordinateur" pour l'automne prochain vous pouvez communiquer avec:

Club Sympatico Bell

483, rue Bégin

Chicoutimi

(549) 2633

Dites souvent à votre conjointe ou votre conjoint

*T'aimer sans te connaître
c'est possible,
mais te connaître sans
t'aimer
c'est impossible.*

Activités sociales

Voici le résumé des activités qui se tiendront au cours de l'année.

D'abord nous gardons la tenue des brunchs-conférence du 3e dimanche du mois. Toujours à l'Hôtel des Gouverneurs de Chicoutimi, au coût de 10,50\$ / personne plus taxes.

Le premier de ces brunchs a eu lieu le 15 octobre. M. Jean-Paul Chayer a fait un exposé très apprécié sur les violettes africaines. En page 9, on vous parle de cette activité.

La prochaine rencontre, dimanche 19 novembre, M. Guy Simard nous relatara les péripéties de son excursion au mont Bolivar en Amérique du Sud.

Le 21 janvier 2001, nous aurons le plaisir d'entendre M. Reynald Duberger. Quant aux conférences des 18 février, 18 mars et 15 avril, nous vous communiquerons les sujets dès que possible.

Le party de Noël, très attendu, aura lieu le 8 décembre à 17h au salon André-Desgagné, Pavillon des humanités de l'Université. Soyons-y, on vous y attend ! Voir l'article en page 5.

Durant l'année, nous voudrions aussi nous joindre à d'autres associations de retraités (Hôpital, Cegep de Chicoutimi) afin d'attirer un plus grand nombre de participants à des activités communes aux trois associations.

Amicalement,

Richard Lechasseur

Activités sportives.

Lors de l'assemblée générale annuelle, des membres nous ont suggéré d'organiser des activités sportives.

Nous sommes prêts à en organiser mais nous aimerions connaître vos goûts et vos suggestions. A cette intention, nous avons placé une fiche dans ce journal pour les membres qui demeurent dans la région.

Nous attendons vos réponses par divers moyens (retour de la fiche par courrier, appel téléphonique à l'un des membres du comité exécutif, télécopie ou courriel).

Ces renseignements nous permettront d'organiser des activités selon les goûts et les intérêts de la majorité. Alors exprimez-vous !

Nous vous remercions de votre collaboration.

Vieillir ensemble.

Nous avons une carrière,
nous l'avons transmis à d'autres.
Nous avons une famille,
nous l'avons laissé voler de ses ailes.

Nous avons une carrière nouvelle
remplie par une foule d'activités libres.
Nous avons une famille nouvelle où nos
petits-enfants
grandissent tels de merveilleuses fleurs.

Nous avons, oui nous avons nous;
nous sommes les êtres les plus importants.
Nous avons un nouvel avenir à bâtir
où le bonheur est à partager à chaque
instant.

Il y a toi, il y a moi, il y a nous
deux coeurs, deux âmes, deux corps.
Il y a toi, il y a moi, il y a nous;
il y a un avenir pour nous aimer.

Nous aurons un même sentier à parcourir
nous menant au bout du chemin de cette vie.
Nous aurons des épreuves à surmonter
où nos corps auront des signes de fatigue.

Nous aurons parfois des peines
mais beaucoup plus de joies et de bonheur
Nous aurons, oui nous aurons pour cela
deux regards fixant un même but.

Nous aurons pour surmonter les écueils
deux coeurs battant au même rythme.
Nous aurons l'amour à partager;
un amour grandissant à chaque jour.

Nous aurons l'un pour l'autre le soir venant,
une épaule pour s'y appuyer.
Nous aurons pour nos gestes incertains,
une main et un bras tendus offrant son aide.

Nous aurons dans le doute face à l'avenir,
une oreille attentive et compréhensive.
Nous aurons pour les instants de tristesse,
le sourire de l'autre pour ramener la joie.

Nous aurons malgré nos pas parfois
hésitants
à continuer notre recherche intérieure.
Nous aurons face au crépuscule approchant
une sérénité toute lumineuse.

Et lorsque nous serons, moi, petit vieux
et toi, merveilleuse petite vieille,
nous nous arrêterons sur la dernière marche
avant de passer à une vie future

et ensemble nous regarderons un seul instant
pour contempler une dernière fois derrière
nous
l'oeuvre de nos deux vies bien remplies.

Nous verrons un bout de sentier bordé de
fleurs
par l'amour partagé au fil des jours heureux
et nous serons fiers de l'oeuvre terminée.

Nous dirons alors en nous regardant
droit dans les yeux jusqu'à nos âmes:
"Comme il a été bon de vieillir ensemble"

R.L.

A l'approche de la périodes des Fêtes, nous vous
avons proposé ce texte incitant à la réflexion.
Nous espérons que sa lecture vous incitera à vous
regarder intérieurement.
Bonne lecture. □

*Dates à
retenir*



**Party de Noël de l'ARUQAC
Vendredi, le 8 décembre 2000
Salon André Desgagné**

**Party de Noël de l'UQAC
Jeudi, le 14 décembre 2000
Pavillon sportif**

Remerciements aux syndicats et aux associations

Par le passé, les Syndicats et Associations d'employées et employés de l'UQAC ont généreusement contribué à l'Association des retraités de l'UQAC.

Ceux-ci ont compris que les démarches entreprises par les retraités d'aujourd'hui, dans les domaines de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie, sont également importantes pour les employés actuels. En effet, plusieurs viendront rejoindre les rangs des retraités d'ici quelques années. Ils ont également compris l'importance des luttes pour la reconnaissance des droits des retraités, en particulier en ce qui a trait à l'utilisation des surplus des régimes de retraite

Pour leur compréhension et leur support, nous leur en sommes vivement reconnaissants. □

Les violettes africaines

Lors du brunch-conférence du 15 octobre dernier, M. Jean-Paul Chayer, retraité du Collège de Chicoutimi, a vivement intéressé l'audience par son savant exposé sur les violettes africaines, leur multiplication et leur préparation en vue de compétitions provinciales et nationales.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a d'abord parlé des diverses espèces de violettes africaines. Il s'est ensuite attardé sur l'importance de la température, de la lumière, de l'arrosage, de la fertilisation, du terreau, des contenants, de l'empotage, et de l'entretien en général. Plusieurs réponses à des problèmes particuliers reliés aux violettes africaines ont pu être données lors de la période de questions.

Pour la circonstance, M. Chayer avait également apporté plusieurs spécimens de sa collection. Les participants ont alors pu constater à quel point des soins appropriés peuvent rehausser la beauté de ces plantes.

Merci à M. Chayer pour son excellente conférence.

P.S. Ceux qui voudraient en connaître plus sur les violettes africaines sont invités à consulter le site du Jardin Botanique de Montréal à l'adresse suivante :

<http://www.ville.montreal.qc.ca/jardin> à l'item "Gésnériacés"

Jean-Paul Paquet □

La cueillette des champignons

Merci Gérard d'avoir bien voulu partager avec nous, les retraités et quelques amis, une partie de tes connaissances sur ce merveilleux monde que sont les champignons. Un monde de 150,000 espèces qui ont besoin des vivants et des morts pour survivre.

Merci d'avoir répondu à nos multiples questions, les "pourquoi" et des "est-il bon celui-là?", ont continuellement alimenté nos discussions. Ta bonne humeur et ta simplicité, nous ont facilité l'identification et la reconnaissance des champignons cueillis.

Pour plusieurs, c'était la première fois, et on s'est vite laissé emporter par l'enthousiasme. C'était beau de nous voir aller, on coupait à peu près tout, nous cherchions la « perle rare ». Les autres, les amateurs, ont opté pour la coupe sélective, choisissant les plus jeunes.

Pendant l'avant-midi, de ce beau dimanche pluvieux, nous nous sommes agenouillés à multiples reprises. Nous étions dans un ex-champ de pâturage où nous ne trouvions que des champignons comestibles, c'était facile et agréable.

L'après-midi fut un peu plus sérieux, Gérard et nos hôtes, Jacques Saint-Onge et Marcelle, nous avaient réservé pour nous un coin magnifique pour une cueillette plus sélective. Le décor en lui-même valait le déplacement. Ceux et celles qui nous ont laissé à la mi-journée, devront y revenir. Des champignons il y en avait partout, je n'en n'avais jamais vu autant, pourtant j'y suis allé bien souvent dans la forêt, comme quoi, on ne voit ce que l'on veut bien voir.

Pas besoin de vous dire que j'en ai mangé pour le souper; c'est à ce moment là que j'ai réalisé que j'en avais beaucoup. Pensez au travail que je me suis payé. Selon notre ami, Jean Coudu, ça devait être un travail vite et facile pour enlever la petite peau que l'on retrouve sur les bolets et les nettoyer. Le travail terminé, j'ai réalisé que c'était probablement Hélène, la conjointe à Jean, qui s'était payé la corvée.

Merci à Marcelle et Jacques St-Onge qui nous ont reçu si chaleureusement, à leur maison d'été à Falardeau. Bravo à tous les participants et toutes les participantes et souhaitons se revoir l'an prochain.

Régis Boucher □

Assurances collectives

Le Comité sur les assurances collectives et les régimes de retraite (CARR) de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a tenu sa dernière réunion le 25 octobre dernier.

Le dossier amorcé l'an dernier, concernant les assurances pour les retraités de 65 ans et plus, chemine très lentement de sorte que nous ne pouvons vous communiquer aucune nouvelle intéressante quant à sa progression.

Sous l'aspect de la représentation des retraités aux divers comités, un seul a évolué normalement. Nous avons deux représentants à titre d'observateur au Cartel inter-syndical sur les régimes de retraite et sur les assurances collectives (CIRRAC). Le statut d'observateur ne nous donne pas un droit de vote mais nous pouvons au moins transmettre nos demandes et obtenir tous les renseignements pertinents.

Pour ce qui est d'une meilleure représentation au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) et au Comité de retraite de l'Université du Québec (CRUQ) nous n'avons pas encore reçu de réponse à nos demandes.

Pour l'année en cours, le CARR continuera à travailler pour faire avancer les dossiers en cours.

Nous vous informerons de tout développement significatif.

Question de savoir-vivre



Source: www.rigoler.com

Surplus du régime de retraite

Voici un extrait de la revue " Pour la suite du monde" de l'Association des professeurs retraités de l'UQAM sous la plume du président M. Éric Volant. Cet extrait résume bien la situation dans laquelle se retrouvent les retraités et de l'immense tâche à accomplir pour notre reconnaissance.

"Le 15 mai dernier, une entente de principe est intervenue à la Table réseau de négociation sur l'utilisation d'une part des surplus du RRUQ pour améliorer les prestations de retraite de certains retraités qui ont subi une réduction pour retraite anticipée lors de leur départ à la retraite. Il s'agit d'une bonification d'une valeur de quatre million cinq cent mille dollars (4 500 000 \$). La Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) et ses associations affiliées étaient favorables à cette entente. Cependant, nous n'avons pas pu en bénéficier, car, suite à une consultation auprès de leurs membres, les syndicats du réseau ont majoritairement rejeté cette entente de principe. En conséquence, le Comité de retraite de l'Université du Québec, à sa réunion du 16 juin 2000, a décidé d'éliminer le surplus excédentaire de 70 M\$ au 31 décembre 1999 par le biais d'un congé de cotisation pour l'employeur et les employés. Il faut savoir que ni la FRUQ ni ses associations affiliées (dont l'APR-UQAM)* n'ont été consultées lors de la négociation de cette entente. Les retraités se retrouvent donc comme pris en otage dans des discussions entre l'employeur et le syndicat."

* Il faut lire aussi ARUQAC

Deviette:

Savez-vous pourquoi les Anglais boivent tant de thé ?

Réponse à la page 12

Position de la FRUQ

RÉSOLUTION CONCERNANT LE SURPLUS ACTUARIEL EXCÉDENTAIRE DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC DÉPOSÉE À LA RÉUNION DU CRUQ

POSITION DE LA FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ) SUITE AU REJET DU PROJET D'ENTENTE INTERVENU A LA TABLE RESEAU DE NEGOCIATION

1. La Fédération des retraités de l'Université du Québec et ses associations affiliées n'ont participé ni à l'élaboration ni au rejet du projet d'entente sur l'utilisation des surplus excédentaires à la caisse du Régime de retraite. Elles ont cependant été agréablement surprises d'y voir inscrite la clause sur l'utilisation de 4,5 M\$ pour les retraités d'avant juin 1996 puisque enfin on tenait compte des demandes des retraités, même si nous trouvions injuste que le 4,5 M\$ soit pris uniquement sur la part des employés actifs et ne soit pas partagé par les deux parties (employeur et employés).

2. Dans l'éventualité d'une acceptation de l'entente, la Fédération et ses associations affiliées étaient donc d'accord à signer l'entente qui leur était proposée quant à toute demande ultérieure relative aux surplus dégagés au 31 décembre 1999. En nous abstenant de juger du bien fondé des diverses positions, nous regrettons et déplorons que l'entente n'ait pu être signée pour au moins consacrer 4,5 M\$ à l'élimination de la réduction actuarielle pour les retraités d'avant le 31 mai 1996.

3. Nous tenons à rappeler de nouveau que nous réclamons un droit à la gestion de la caisse de retraite et donc aussi aux décisions quant au partage des surplus, excédentaires ou non.

4. Nous affirmons que le Cartel intersyndical (CIRRAC) ne représente pas les retraités, ni officiellement ni officieusement, même si la Fédération y est représentée par deux observateurs et que le CIRRAC a accepté, à plusieurs reprises, de véhiculer les demandes des retraités.

5. Nous rappelons que la Fédération a toujours transmis ses demandes et à l'employeur par le biais du vice-président à l'administration de l'Université du Québec et aux employés syndiqués par le CIRRAC.

6. Nous réclamons donc une participation à toute négociation des surplus par la mise sur pied d'une table de négociation parallèle ou de tout autre mécanisme prévoyant la participation de la Fédération. →

DONC, pour manifester notre insatisfaction devant la façon avec laquelle la répartition des surplus a été traitée et pour bien faire entendre notre voix nous allons voter contre la proposition et demandons que notre vote soit inscrit nommément.

De plus, je dépose le texte que je viens de lire et je demande qu'il soit consigné intégralement au procès-verbal. □

Accès à la bibliothèque

Désormais, les retraités de notre institution seront considérés comme membres de la communauté universitaire de l'UQAC aux fins d'accès aux divers produits pour lesquels nous disposons de licences de sites.

Nos retraités inscrits à la Bibliothèque auront désormais accès gratuitement, à des fins personnelles, à plus de 2500 périodiques en texte intégral et plus de 400 banques de données spécialisées dans tous les domaines que nous couvrons à l'UQAC.

Gilles Caron, directeur

Bibliothèque Paul-Émile Boulet. □

As-tu oublié ?



**Ta cotisation
à l'ARUQAC c'est:**

- important pour tes droits
- peu dispendieux (10,00\$)

**Envoie ton chèque
et le coupon joint à la revue.**



Important

Bien noter à votre agenda...

Party de Noël

8 décembre 2000

à 17h30

au Salon André-Desgagné

- surprises...
- jeux...
- animation...
- cadeaux.

Réponse à la devinette de la page 10:

Vous n'avez qu'à goûter à leur café

Temps libre

Bulletin d'information officiel de
l'Association des retraité(e)s de l'UQAC
555, boulevard de l'Université,
Chicoutimi,
G7H 2B1

Une production du Comité d'information
Chicoutimi, novembre 2000
Rédaction: René Laberge
Éditique: Raymond Lebeuf